

# PLATEFORME ÉLECTORALE



## STIMULER

**l'intérêt envers**

**les marchés publics**

Dans l'intention d'augmenter le nombre de soumissionnaires, d'assurer la pérennité des bâtiments gouvernementaux et de répondre aux besoins des Québécois en matière d'infrastructures publiques, l'ACQ recommande notamment de :

- 1 Obtenir d'Ottawa, un engagement ferme pour que le gouvernement fédéral maintienne les investissements de 4 milliards promis pour le Québec dans le Plan Investir pour le Canada;
- 2 Déployer une stratégie pour réduire les délais de paiement et améliorer la planification des travaux afin de réduire le fardeau inhérent aux avis de changement;
- 3 Poursuivre les investissements dans le Programme québécois des infrastructures dans le but d'augmenter, entre autres, l'offre de service des résidences pour aînés, des hôpitaux, des établissements scolaires et de combler le déficit d'entretien des infrastructures publiques dans un horizon de 10 à 12 ans.

## SOUTENIR

**la chaîne  
d'approvisionnement**

Pour contrer les hausses excessives et les fluctuations importantes des coûts des matériaux, l'ACQ recommande notamment de :

- 1 Augmenter les investissements et la disponibilité des capitaux pour la transformation secondaire et tertiaire des matières premières, notamment dans les secteurs de l'aluminium et de l'acier;
- 2 Accompagner les fabricants de matériaux de construction québécois dans leur transformation numérique;
- 3 Améliorer les politiques de gestion contractuelle des donneurs d'ouvrage publics pour qu'elles tiennent compte de la variation des coûts des matériaux.

## CONTRER

**la pénurie de main-d'œuvre**

Afin de pourvoir les 15 000 postes vacants du secteur de la construction, l'ACQ recommande notamment de :

- 1 Créer un programme de travailleurs étrangers temporaires spécifiques pour l'industrie de la construction;
- 2 Augmenter l'offre de formations professionnelles dans les domaines de la construction dans l'ensemble des régions du Québec, notamment dans les métiers spécialisés;
- 3 Investir massivement dans une stratégie de virage technologique dans l'industrie de la construction.

## AUGMENTER

**l'offre de logements**

En vue de surmonter la crise du logement, l'ACQ recommande notamment de :

- 1 Investir davantage et accélérer la création de nouveaux logements, notamment de nouveaux logements sociaux et abordables, pour augmenter le nombre d'unités d'habitation disponibles et diminuer la pression sur les prix;
- 2 Prendre les moyens appropriés pour accélérer la construction de logements sociaux en prenant exemple sur la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure*;
- 3 Mettre de l'avant une stratégie nationale d'urbanisme axée sur la densification et l'augmentation de l'offre de logements et de services autour des pôles de transport structurants, accompagnée d'un crédit d'impôt à la densification afin d'inciter les ménages à s'établir dans les milieux densifiés;
- 4 Instaurer des incitatifs financiers et fiscaux pour les propriétaires d'immeubles locatifs qui réalisent des travaux de rénovation, à la condition que les prix des loyers n'augmentent pas au-delà des pourcentages prévus par le Tribunal administratif du logement.

## FAVORISER

**la qualité de la construction**

Par souci d'améliorer la qualité du patrimoine bâti québécois et de mieux protéger les consommateurs québécois, l'ACQ recommande notamment de :

- 1 Implanter un modèle d'inspection obligatoire de toutes les constructions neuves au Québec, incluant les bâtiments institutionnels, commerciaux, industriels et résidentiels, chapeauté par la Régie du bâtiment du Québec et que ces inspections obligatoires se fassent à plusieurs étapes d'avancement des travaux, en commençant par une inspection des plans et devis;
- 2 Étendre la protection obligatoire de tous les acomptes, versés par les consommateurs aux entrepreneurs, à tous les types de bâtiments;
- 3 Revaloriser la formation des entrepreneurs en construction en réformant le cadre réglementaire pour que la formation soit plus étendue, pratique, en lien avec le secteur d'activité spécifique au sein duquel l'entreprise souhaite œuvrer et que la formation continue soit obligatoire pour des représentants de l'entreprise, comme des gérants de projets.

## CONSTRUIRE

**de façon durable  
et responsable**

Dans le but de réduire l'enfouissement des déchets de construction, rénovation et démolition (CRD) et d'améliorer les pratiques de construction de façon durable, l'ACQ recommande notamment de :

- 1 Investir dans la recherche et le développement des méthodes pour valoriser les résidus de CRD;
- 2 Augmenter le nombre de points de service des écocentres et les soutenir pour qu'ils puissent traiter davantage de CRD;
- 3 Accroître les subventions aux particuliers qui réalisent des travaux de rénovation écoénergétiques ou qui choisissent des méthodes de construction qui participent à réduire l'empreinte carbone des bâtiments.

# PLATEFORME ÉLECTORALE



## STIMULER

### **l'intérêt envers les marchés publics**

**Dans l'intention d'augmenter le nombre de soumissionnaires, d'assurer la pérennité des bâtiments gouvernementaux et de répondre aux besoins des Québécois en matière d'infrastructures publiques, l'ACQ recommande notamment de :**

- ① Obtenir d'Ottawa, un engagement ferme pour que le gouvernement fédéral maintienne les investissements de 4 milliards promis pour le Québec dans le Plan Investir pour le Canada;
- ② Déployer une stratégie pour réduire les délais de paiement et améliorer la planification des travaux afin de réduire le fardeau inhérent aux avis de changement;
- ③ Poursuivre les investissements dans le Programme québécois des infrastructures dans le but d'augmenter, entre autres, l'offre de service des résidences pour aînés, des hôpitaux, des établissements scolaires et de combler le déficit d'entretien des infrastructures publiques dans un horizon de 10 à 12 ans.

# PLATEFORME ÉLECTORALE



## SOUTENIR

### la chaîne d'approvisionnement

**Pour contrer les hausses excessives et les fluctuations importantes des coûts des matériaux, l'ACQ recommande notamment de :**

- ① Augmenter les investissements et la disponibilité des capitaux pour la transformation secondaire et tertiaire des matières premières, notamment dans les secteurs de l'aluminium et de l'acier;
- ② Accompagner les fabricants de matériaux de construction québécois dans leur transformation numérique;
- ③ Améliorer les politiques de gestion contractuelle des donneurs d'ouvrage publics pour qu'elles tiennent compte de la variation des coûts des matériaux.

# PLATEFORME ÉLECTORALE



## CONTRER

### la pénurie de main-d'œuvre

Afin de pourvoir les 15 000 postes vacants du secteur de la construction, l'ACQ recommande notamment de :

- ① Créer un programme de travailleurs étrangers temporaires spécifiques pour l'industrie de la construction;
- ② Augmenter l'offre de formations professionnelles dans les domaines de la construction dans l'ensemble des régions du Québec, notamment dans les métiers spécialisés;
- ③ Investir massivement dans une stratégie de virage technologique dans l'industrie de la construction.

# PLATEFORME ÉLECTORALE



## AUGMENTER

### l'offre de logements

**En vue de surmonter la crise du logement, l'ACQ recommande notamment de :**

- ① Investir davantage et accélérer la création de nouveaux logements, notamment de nouveaux logements sociaux et abordables, pour augmenter le nombre d'unités d'habitation disponibles et diminuer la pression sur les prix;
- ② Prendre les moyens appropriés pour accélérer la construction de logements sociaux en prenant exemple sur la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure*;
- ③ Mettre de l'avant une stratégie nationale d'urbanisme axée sur la densification et l'augmentation de l'offre de logements et de services autour des pôles de transport structurants, accompagnée d'un crédit d'impôt à la densification afin d'inciter les ménages à s'établir dans les milieux densifiés;
- ④ Instaurer des incitatifs financiers et fiscaux pour les propriétaires d'immeubles locatifs qui réalisent des travaux de rénovation, à la condition que les prix des loyers n'augmentent pas au-delà des pourcentages prévus par le Tribunal administratif du logement.



# PLATEFORME ÉLECTORALE



## FAVORISER

### la qualité de la construction

**Par souci d'améliorer la qualité du patrimoine bâti québécois et de mieux protéger les consommateurs québécois, l'ACQ recommande notamment de :**

- ① Implanter un modèle d'inspection obligatoire de toutes les constructions neuves au Québec, incluant les bâtiments institutionnels, commerciaux, industriels et résidentiels, chapeauté par la Régie du bâtiment du Québec et que ces inspections obligatoires se fassent à plusieurs étapes d'avancement des travaux, en commençant par une inspection des plans et devis;
- ② Étendre la protection obligatoire de tous les acomptes, versés par les consommateurs aux entrepreneurs, à tous les types de bâtiments;
- ③ Revaloriser la formation des entrepreneurs en construction en réformant le cadre réglementaire pour que la formation soit plus étendue, pratique, en lien avec le secteur d'activité spécifique au sein duquel l'entreprise souhaite œuvrer et que la formation continue soit obligatoire pour des représentants de l'entreprise, comme des gérants de projets.

# PLATEFORME ÉLECTORALE



## CONSTRUIRE

### de façon durable et responsable

Dans le but de réduire l'enfouissement des déchets de construction, rénovation et démolition (CRD) et d'améliorer les pratiques de construction de façon durable, l'ACQ recommande notamment de :

- ① Investir dans la recherche et le développement des méthodes pour valoriser les résidus de CRD;
- ② Augmenter le nombre de points de service des écocentres et les soutenir pour qu'ils puissent traiter davantage de CRD;
- ③ Accroître les subventions aux particuliers qui réalisent des travaux de rénovation écoénergétiques ou qui choisissent des méthodes de construction qui participent à réduire l'empreinte carbone des bâtiments.